



AVIS DE REUNION

Société anonyme au capital de 999.130.800 dirhamsSiège social : TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra, BP. 16016 Maarif - CASABLANCA - Registre du Commerce de Casablanca n° 17.883

Mesdames et Messieurs les actionnaires de MANAGEM, société anonyme au capital de 999.130.800 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, TWIN CENTER, Tour A, Angle Boulevard. Zerktouni et Boulevard. Al Massira Al Khadra, BP 16016, Maarif, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président Directeur Général, au **siège social, TWIN CENTER, Tour A, angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra, Maarif Casablanca-**, le :

03 Juin 2022 À 10 HEURES

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- » Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- » Approbation desdits comptes.
- » Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes.
- » Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la Loi et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.
- » Affectation des résultats.
- » Renouvellement de mandat d'administrateur.
- » Jetons de présence.
- » Pouvoirs à conférer.

Pour participer à l'Assemblée susvisée :

- » Les propriétaires d'actions au porteur devront au siège social, cinq jours avant la réunion, soit déposer les actions au porteur, soit faire adresser par l'établissement dépositaire de ces actions les certificats de dépôt y afférents ;
- » Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur, soit en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, et justifier de leur identité au jour de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ainsi que par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. A cet effet, des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Dans le contexte d'épidémie du Covid 19 et suite aux mesures de confinement de limitation des déplacements et d'interdiction des rassemblements, prises par les autorités publiques, en vertu du décret n° 2.2.20.293 du 24 mars 2020 et du décret n° 2.20.330 du 18 avril 2020, vous êtes vivement invités, pour exercer vos droits, à exprimer votre choix préalablement à la réunion quant aux résolutions qui vous sont proposées, en recourant notamment au vote par correspondance à l'aide du formulaire de vote par correspondance ou par procuration téléchargeable depuis le site internet de la société : (**www.managemgroup.com**) ou en donnant « pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ». Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet de la société.

Cet avis, le texte des projets de résolutions et l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121 bis de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, relative aux sociétés anonymes, en ce compris les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance, seront disponibles sur le site internet de la société (**www.managemgroup.com**) dans les délais légaux.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 précitée, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour déposer ou adresser au siège social, contre accusé de réception, leur demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A PROPOS DE MANAGEM

Managem est un opérateur minier privé, coté en bourse. Depuis sa création en 1930, il a développé une expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'activité minière, allant de l'exploration et l'extraction jusqu'à la commercialisation des minerais. Aujourd'hui, Managem, Groupe de dimension internationale, présent dans neuf pays, emploie plus de 6 000 collaborateurs. Il est reconnu comme un opérateur de référence sur le continent africain. Depuis sa création, Managem s'efforce à créer une valeur partagée avec ses parties prenantes sous l'égide de son actionnaire de référence, Al Mada, fonds panafricain de première envergure dont la raison d'être est le « Positive Impact ».

CONTACT PRESSE

Groupe Managem
Relations Investisseurs :
investors@managemgroup.com

Relations Média :
communication@managemgroup.com
www.managemgroup.com



BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2021

ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	47 678 974,45	45 205 020,47	2 473 953,98	4 761 260,96
• Frais préliminaires	34 787 141,25	34 787 141,25		3 565 508,15
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 891 833,20	10 417 879,22	2 473 953,98	1 195 752,81
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	225 846 449,67	154 969 365,59	70 877 084,08	114 187 410,78
• Immobilisation en recherche et développement	121 452 087,87	119 085 421,22	2 366 666,65	4 733 333,34
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	38 783 316,93	35 883 944,37	2 899 372,56	1 814 531,88
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	65 611 044,87		65 611 044,87	107 639 545,56
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	172 491 352,23	102 394 596,94	70 096 755,29	73 778 605,32
• Terrains	12 787 930,78		12 787 930,78	12 787 930,78
• Constructions	65 555 224,76	18 521 251,32	47 033 973,44	50 345 018,36
• Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35	3 725 793,62	2 221 580,73	2 748 202,75
• Matériel transport	2 135 297,74	1 029 749,47	1 105 548,27	
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	84 656 386,56	79 117 802,53	5 538 584,03	3 604 288,09
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	1 409 138,04		1 409 138,04	4 293 165,34
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	3 606 704 504,19	442 590 031,21	3 164 114 472,98	3 035 591 090,79
• Prêts immobilisés	296 229 688,32		296 229 688,32	393 348 069,31
• Autres créances financières	10 000,00		10 000,00	70 000,00
• Titres de participation	3 310 464 815,87	442 590 031,21	2 867 874 784,66	2 642 173 021,48
• Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 052 721 280,54	745 159 014,21	3 307 562 266,33	3 228 318 367,85
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)				
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables				
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 499 574 014,22	142 583 307,69	3 356 990 706,53	3 228 519 446,11
• Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77		29 167 413,77	29 167 413,77
• Clients et comptes rattachés	507 803 464,20	8 603 834,40	499 199 629,80	287 838 571,64
• Personnel - Débitaire	292 803,83		292 803,83	417 850,10
• État - Débitaire	107 331 372,83		107 331 372,83	77 554 631,08
• Comptes d'associés	2 852 223 880,93	133 979 473,29	2 718 244 407,64	2 771 456 990,79
• Autres débiteurs				5 994,09
• Comptes de régularisation-Actif	2 755 078,66		2 755 078,66	62 077 994,64
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	35 560 555,63		35 560 555,63	60 624 681,92
(Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	3 535 134 569,85	142 583 307,69	3 392 551 262,16	3 289 144 128,03
TRÉSORERIE				
TRÉSORERIE-ACTIF	17 749 764,23		17 749 764,23	180 907 328,96
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CCP débiteurs	17 607 563,45		17 607 563,45	180 636 011,22
• Caisse, régie d'avances et accreditifs	142 200,78		142 200,78	271 317,74
TOTAL III	17 749 764,23		17 749 764,23	180 907 328,96
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	7 605 605 614,62	887 742 321,90	6 717 863 292,72	6 698 369 824,84

BILAN PASSIF

Exercice clos le 31 décembre 2021

PASSIF	Exercice		Exercice Précédent
	Exercice	Net	Net
FINANCEMENT PERMANENT			
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel (1)	999 130 800,00		999 130 800,00
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé	999 130 800,00		999 130 800,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 684 101 323,00		1 684 101 323,00
• Écarts de réévaluation			
• Réserve légale	99 913 080,00		99 913 080,00
• Autres réserves	300 472 670,00		300 472 670,00
• Report à nouveau (2)	-959 643 983,80		-701 751 808,94
• Résultats nets en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	618 283 922,83		-257 892 174,86
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2 742 257 812,03		2 123 973 889,20
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires			
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	2 646 300 000,00		1 292 600 000,00
• Emprunts obligataires	1 500 000 000,00		
• Emprunts auprès des établissements de crédit	1 146 300 000,00		1 292 600 000,00
• Avances de l'État			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	6 104 700,00		6 104 700,00
• Provisions pour risques			
• Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 388 557 812,03		3 422 678 589,20
PASSIF CIRCULANT			
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 083 185 805,57		855 831 475,29
• Fournisseurs et comptes rattachés	42 518 728,85		44 007 166,41
• Clients créditeurs, avances et acomptes			
• Personnel - Crédeur	14 486 274,81		12 785 681,45
• Organismes Sociaux	11 728 038,45		9 742 569,08
• État - Crédeur	8 629 619,70		12 962 539,95
• Comptes d'associés - Crédeurs	981 069 288,74		726 459 288,74
• Autres Créanciers			
• Comptes de régularisation - Passif	24 753 855,02		49 874 229,66
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	35 560 555,63		60 624 681,92
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	9 584 942,30		2 910 018,29
TOTAL II (F+G+H)	1 128 331 303,50		919 366 175,50
TRÉSORERIE			
TRÉSORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de trésorerie	200 000 000,00		2 330 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)	974 177,19		26 325 060,00
TOTAL III	200 974 177,19		2 356 325 060,00
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	6 717 863 292,72		6 698 369 824,70

(1) capital personnel débiteur (-)
(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

NATURE	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	293 527 097,17		293 527 097,17	228 919 939,64
• Variation de stocks de produits(+/-) (1)				
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	3 075 258,88		3 075 258,88	14 039 405,33
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	300 000,00		300 000,00	9 300 114,22
• Reprises d'exploitation, transferts de charges				
TOTAL I	296 902 356,05		296 902 356,05	252 259 459,19
CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus (2) de marchandises				
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	24 514 482,87	63 026,45	24 577 509,32	27 262 926,80
• Autres charges externes	57 718 580,13	1 784 943,87	59 503 524,00	58 764 622,69
• Impôts et taxes	9 088 590,12	39 399,00	9 127 989,12	580 942,06
• Charges de personnel	83 970 935,49	2 359 541,29	86 330 476,78	67 085 797,24
• Autres charges d'exploitation	1 977 000,00		1 977 000,00	640 000,00
• Dotations d'exploitation	53 053 080,38		53 053 080,38	22 428 076,75
TOTAL II	230 322 668,99	4 246 910,61	234 569 579,60	176 762 365,54
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			62 332 776,45	75 497 093,65
FINANCIER				
PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	66 018 000,00		66 018 000,00	4 653 890,50
• Gains de change	2 366 873,29		2 366 873,29	978 260,39
• Intérêts et autres produits financiers	152 203 400,36		152 203 400,36	142 744 604,56
• Reprises financières, transferts de charges	286 326 445,10		286 326 445,10	2 017 023,58
TOTAL IV	506 914 718,75		506 914 718,75	150 393 779,03
CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	143 690 444,23		143 690 444,23	141 813 443,62
• Pertes de change	10 644 380,28		10 644 380,28	4 712 915,55
• Autres charges financières				
• Dotations financières	35 560 555,63		35 560 555,63	458 916 476,31
TOTAL V	189 895 380,14		189 895 380,14	605 442 835,48
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			317 019 338,61	-455 049 056,45
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			379 352 115,06	-379 551 962,80
NON COURANT				
PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations	5 336 409,65		5 336 409,65	30 000,00
• Subventions d'équilibre				
VIII Reprises sur subventions d'investissement				
• Autres produits non courants				
• Reprises non courantes, transferts de charges	269 690 700,00		269 690 700,00	166 381 494,41
TOTAL VIII	275 027 109,65		275 027 109,65	166 411 494,41
CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 336 409,65		5 336 409,65	
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	1 194 800,00		1 194 800,00	1 342 600,00
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	26 944 092,23		26 944 092,23	41 461 575,47
TOTAL IX	33 475 301,88		33 475 301,88	42 804 175,47
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII+IX)			241 551 807,77	123 607 318,94
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII-X)			620 903 922,83	-255 944 643,86
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	2 620 000,00		2 620 000,00	1 947 531,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			618 283 922,83	-257 892 174,86
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 078 844 184,45	569 064 732,63
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			460 560 261,62	826 956 907,49
XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)			618 283 922,83	-257 892 174,86

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui 20160
Casablanca, Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage La Marina. Casablanca

Aux Actionnaires de la Société **MANAGEM S.A.**
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MANAGEM S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 742 257 812,03 MAD dont un bénéfice net de 618 283 922,83 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MANAGEM S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Evaluation des titres de participation non cotés et des avances accordées aux filiales non cotées.

Question clé identifiée

Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées, figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour des montants nets respectifs de 2 107 MMAD et 2 718 MMAD.

Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées sont comptabilisés respectivement à leur date d'entrée au prix d'achat et à la valeur nominale et sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.

Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant, le cas échéant, rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.

L'estimation de la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées requérant l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation non cotés et des avances aux filiales non cotées ;
- Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 88 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 59
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF	(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Goodwill		305,4	305,4
Immobilisations incorporelles, net		2 365,2	2 218,8
Immobilisations corporelles, net		6 700,5	5 786,1
Immobilisations en droit d'usage		250,7	290,3
Immeubles de placement, net		8,9	8,9
Participations dans les entreprises associées		194,5	120,4
Autres actifs financiers		318,2	313,0
- Instruments dérivés de couverture		-	-
- Prêts et créances, net		56,5	53,8
- Actifs financiers disponibles à la vente		261,7	259,3
Créances d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés actifs		128,6	231,3
Autres débiteurs non courants, net			
Actif non courant		10 272,0	9 274,2
Autres actifs financiers		-	1,8
- Instruments financiers dérivés		-	1,8
- Prêts et créances et placements, net		0,0	0,0
Stocks et en-cours, net		1 131,3	867,6
Créances clients, net		2 227,1	977,4
Autres débiteurs courants, net		1 536,4	1 622,8
Trésorerie et équivalent de trésorerie		1 726,9	917,9
Actifs non courants destinés à la vente et activités abandonnées			
Actif courant		6 621,7	4 387,6
TOTAL ACTIF		16 893,7	13 661,8

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

PASSIF	(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Capital		999,1	999,1
Primes d'émission et de fusion		1 657,3	1 657,3
Réserves		2 117,1	1 264,6
Écarts de conversion		154,4	69,0
Résultat net part du groupe		861,5	224,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère		5 789,3	4 214,9
Intérêts minoritaires		454,9	279,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		6 244,2	4 494,6
Provisions		161,0	115,4
Avantages du personnel		298,3	258,8
Dettes financières non courantes		5 425,8	3 443,9
- Instruments financiers dérivés		205,1	449,6
- Dettes envers les établissements de crédit		2 588,1	1 835,4
- Dettes représentées par un titre		2 500,0	1 000,0
- Dettes liées aux contrats de location financement		-	-
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage		132,7	158,9
Dettes d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés Passifs		32,2	33,1
Dettes fournisseurs non courantes			
Autres créanciers non courants		0,3	0,4
Passif non courant		5 917,7	3 851,7
Provisions			
Dettes financières courantes		542,6	3 213,4
- Instruments financiers dérivés		9,9	3,4
- Dettes envers les établissements de crédit		532,7	3 210,1
- Dettes représentées par un titre		-	-
- Dettes liées aux contrats de location financement			
- Autres dettes			
Dettes fournisseurs courantes		1 327,7	797,4
Autres créanciers courants		2 861,6	1 304,7
Passif courant		4 731,9	5 315,5
TOTAL PASSIF		10 649,5	9 167,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		16 893,7	13 661,8

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Chiffre d'affaires	7 422,8	4 725,8
Autres produits de l'activité	209,9	-8,0
Produits des activités ordinaires	7 632,8	4 717,8
Achats	-3 253,9	-1 967,5
Autres charges externes	-1 875,2	-1 134,2
Frais de personnel	-1 138,6	-1 084,5
Impôts et taxes	-78,9	-47,0
Amortissements et provisions d'exploitation	-1 452,8	-1 125,4
Autres produits et charges d'exploitation	1 484,0	1 162,9
Charges d'exploitation courantes	-6 315,4	-4 195,8
Résultat d'exploitation courant	1 317,3	522,1
Cessions d'actifs	1,0	1,3
Charges de restructuration	-	-
Cessions de filiales et participations	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Résultats sur instruments financiers	8,9	-4,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-67,7	-75,6
Autres produits et charges d'exploitation	-57,8	-78,4
Résultat des activités opérationnelles	1 259,6	443,6
Produits d'intérêts	39,7	56,2
Charges d'intérêts	-312,7	-238,7
Autres produits et charges financiers	24,5	40,9
Résultat financier	-248,6	-141,7
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	1 011,0	302,0
Impôts sur les bénéfices	-79,7	-46,1
Impôts différés	-72,1	3,6
Résultat net des entreprises intégrées	859,2	259,6
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	67,0	-10,6
Résultat net des activités poursuivies	926,2	249,0
Résultat net des activités abandonnées		
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	926,2	249,0
Intérêts minoritaires	64,7	24,1
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	861,5	224,8



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui 20160
Casablanca, Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage La Marina. Casablanca

Aux Actionnaires de la Société **MANAGEM S.A.**
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerkouni et Bd. Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société MANAGEM S.A. et de ses filiales (Groupe MANAGEM), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 6 244 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 926 MMAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe MANAGEM au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Evaluation des titres de participation non cotés et des avances accordées aux filiales non cotées.

Question clé identifiée

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des écarts d'acquisition (Goodwill), des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève respectivement à 305 MMAD, 2 365 MMAD et 6 701 MMAD.

Ces actifs sont comptabilisés comme indiqué aux notes annexes n°3.8 « Goodwill », n°3.9 « Immobilisations incorporelles » et, n°3.10 « Immobilisations corporelles ».

Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance du Groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables et des changements de législations ou de réglementations. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du Groupe et par conséquent, sur la détermination des valeurs recouvrables de ces actifs.

Comme indiqué dans la note annexe 3.14 « Test de dépréciation et pertes de valeurs des actifs », le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie testée, déterminée sur la base de flux de trésorerie nets futurs actualisés.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles et corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance du processus appliqué par le Groupe pour l'identification des indices de pertes de valeur et la mise en œuvre des tests de dépréciation pour ces actifs, et examiner les contrôles clés y afférents ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture ;
- Examiner au niveau des business plan les flux de trésorerie prévisionnels ;
- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par le Groupe ;
- Examiner l'information présentée dans l'annexe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 88 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée